



Demande d'aide financière 2026
pour une formation
(spéléo, canyon, plongée ou autre...)

A envoyer au trésorier : CSR Nouvelle Aquitaine - Mathieu BERGERON -13 Rue Romain Gary - 16000 ANGOULÊME -
goutbergeron@wanadoo.fr - Tel : 06 80 88 78 81.

Demander :

Nom, prénom :

Adresse :

Tel : Mail :

Numéro d'adhérent FFS :

Formation :

Intitulée :

Dates :

Lieu :

Coût de la formation (hors frais de déplacement) :

Aides financières demandées (indiquer % et montant) :

Part FFS (aide label jeunes) :

Part CDS :

Part Club :

Part CSR NA :

Part CSRNA femme : + 20 %

Autres financements :

Le demandeur (Nom, prénom)

Date

Signature du demandeur :

Avis du CDS :

Date

Signature CDSC :

Montant de l'aide CSR NA et conditions d'éligibilité (01/04/2026) :

Correspond au financement du coût du stage, hors frais de déplacement.

- Stages diplômants (initiateurs, moniteurs, instructeurs), formation continue de cadres : 50 %
- Formations SSF, stage CPT : 30 %
- Stages perfectionnement (SFP1, SFP2), séjour jeunes : 25 %
- Formations thématiques (niveau découverte, stages scientifiques et environnement, topographie) : 20 %
- Le conseil d'administration, pourra limiter les aides en fonction du budget disponible.
- Les aides mentionnées ci-dessus sont réservées aux fédérés du CSRNA à jour de leur cotisation, inscrits dans un stage figurant au calendrier de la FFS ou un stage organisé par le CSRNA.
- L'avis du président du CDS est indispensable.
- **Les femmes représentent 29 % de nos fédérés en 2025. Le CSRNA accorde une aide de 20 % supplémentaire pour la féminisation de nos activités.**

Pièces à fournir :

- Bulletin d'inscription de formation (copie)
- Justificatif de formation (attestation, facture)
- Justificatif des financements obtenus
- RIB